



Sommaire

▷ **Spécial laïcité**

- Entretiens avec Laurent Dutheil, Luc Carvounas et Philippe Guglielmi
- Un rapport UMP/Verts sur les discriminations fait polémique au Sénat

▷ **Politique**

- Le PS a adopté sa charte des états généraux

▷ **L'élue de la semaine**

- Annick Morizio

▷ **Annexes**

- Bulletins d'abonnement

ÉDITORIAL, par Jean Glavany

La laïcité pour dépasser nos différences

A l'heure où, sous les effets conjugués de l'hypermédiatisation qui détourne le citoyen-télespectateur de la raison pour faire régner le spectaculaire, le sensationnel, l'émotionnel, de l'explosion des nouvelles technologies qui, via le net, cultivent le rapport direct et souvent incontrôlé de l'individu au monde affaiblissant un peu plus les corps intermédiaires si essentiels à la démocratie, de la mondialisation effrénée qui comporte autant d'avantages que d'inconvénients culturels, d'une libéralisation excessive qui a détruit trop de régulations indispensables, notre société est confrontée à une perte de repères et de sens, les citoyens, hommes et femmes, sont paumés et ont besoin de retrouver des valeurs.

Et d'abord celles de la République. Parmi celles-ci, la laïcité tient une place fondamentale puisqu'elle permet notre vivre ensemble avec nos différences, dans le respect de ces différences, mais sans jamais qu'une seule de ces différences n'impose sa loi aux autres. Plus que jamais, il est nécessaire de provoquer le débat sur la laïcité. Pas seulement pour la défendre mais aussi et surtout pour la promouvoir. La laïcité est un combat permanent, celui de la raison, du libre arbitre et de l'esprit critique contre l'obscurantisme et le totalitarisme. Elle nous amène à revisiter le rapport complexe et, en même temps fécond de nos différences avec ce qui nous unit. On parle ici de toutes nos différences,



pas seulement religieuses, même si l'on sait bien que la laïcité est née d'une volonté de la République de s'affranchir de la domination d'une religion. Mais sa philosophie politique est valable pour toutes les différences génératrices de discriminations : couleur de peau, origines culturelles, âge, sexe, pratique sexuelle...

C'est de tout cela que nous parlerons le mardi 16 décembre, lors des 5^{es} Rencontres de la laïcité du Groupe socialiste à l'Assemblée nationale, en présence de Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, et d'Abdenour Bidar, philosophe, autour de la thématique suivante :

- la laïcité, c'est d'abord de respect des différences.
- la laïcité ne peut, en aucun cas, se traduire par la négation des différences.
- la laïcité, c'est donc le respect des différences conjugué indissociablement avec le dépassement de celles-ci.

Jean Glavany,
député et conseiller général
des Hautes-Pyrénées

L'ère des territoires innovants : régions et départements

Le trimestriel de *Communes de France* pour vous aider à préparer votre prochaine campagne électorale

Communes
DÉPARTEMENTS & RÉGIONS de France

L'ère des territoires innovants
Régions et Départements

cliquez sur l'image pour voir le sommaire et commander un exemplaire

Les 5^{es} Rencontres de la laïcité

A l'initiative de Jean Glavany, le groupe socialiste, républicain et citoyen à l'Assemblée nationale organise ses 5^{es} rencontres de la laïcité sur le thème : "Respect et dépassement des différences". Elles se dérouleront le mardi 16 décembre de 17h à 19h30, salle Victor Hugo à l'Assemblée nationale (101, rue de l'Université - Paris 7^e) en présence de Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, et Abdenour Bidar, écrivain, philosophe, chargé de mission sur la "pédagogie de la laïcité" par le ministère de l'Education nationale et le Haut Conseil à l'intégration.

Inscriptions : jcb@gsan.org

Laurent Dutheil : « La laïcité est dans l'ADN des socialistes »



Laurent Dutheil est depuis l'automne secrétaire national du Parti socialiste chargé des institutions et de la laïcité. Il a bien voulu revenir pour *Communes de France* sur la mobilisation suscitée par la thématique de la laïcité lors des états généraux dont la journée du 6 décembre a constitué le point d'orgue

Communes de France. Lors des états généraux des socialistes, un nombre peut-être inattendu de contributeurs portaient sur la laïcité. Comment interprétez-vous cet intérêt ainsi manifesté ?

Laurent Dutheil. Le principe de laïcité fait partie intégrante de l'ADN des socialistes, c'est pourquoi cette participation massive de contributeurs à la thématique n° 2 "Laïcité et République" ne me surprend pas outre mesure. La laïcité est une valeur précieuse et cette pierre angulaire du pacte républicain est un concept en évolution constante qui suscite aujourd'hui de nombreux débats. Au moment où la société française traverse de nombreuses crises, économique, sociale, identitaire, la laïcité est à même d'apporter sinon des réponses, du moins une méthode d'appréhension des soucis auxquels sont confrontés les Français. Le vivre-ensemble dans le respect mutuel fait sens et apaise les relations sociales qui aujourd'hui sont mises à mal par de multiples facteurs comme le chômage ou toutes les formes d'intégrismes qui sont autant de régressions. La laïcité permet à chacun de trouver sa place et de s'exprimer dans son environnement. C'est je crois, pourquoi nos militants, nos sympathisants ont saisi l'occasion des états généraux et de cette question, particulièrement, pour prendre la parole, et très nombreux.

Que disent les contributeurs des états généraux ? Les positions convergent-elles ou au contraire traduisent-elles des controverses sur le sujet ?

Pratiquement tous mettent en tête de liste le "vivre-ensemble" que ce soit à l'école, dans l'entreprise, dans les quartiers, nos villes, nos immeubles, etc... C'est ce qui est frappant, cette demande de « mise en commun » dans le respect des différences. L'école est d'ailleurs pour beaucoup le lieu, le sanctuaire oserai-je dire, où tout commence, où l'éducation au vivre ensemble doit s'apprendre, se pratiquer, se diffuser. Mais je n'occulte-

rai pas d'autres prises de positions plus clivantes, comme les subventions publiques à l'école privée, qui en froissent plus d'un. La laïcité est également porteuse de la liberté de conscience absolue et à ce titre de nombreux contributeurs insistent sur cette valeur qui doit permettre d'abolir discriminations, rejets, qui peuvent prendre des visages différents mais surtout la xénophobie sous toutes ses formes. Assez peu d'interventions sur le fait religieux, même si des appels nombreux à une forte retenue de cette expression. Pour résumer l'ensemble des expressions, cela pourrait se faire ainsi : « Pour une laïcité universelle, fédératrice, émancipatrice ».

Vous êtes depuis peu en charge de la laïcité au sein du secrétariat national du PS. Quels sont vos projets et vos intentions dans ce domaine ?

Le principe de laïcité est aujourd'hui comme hier un des ferments de notre communauté de destin. Il porte en lui le rassemblement de tous les Français autour de valeurs communes, à l'opposé de toutes les tentations de repli communautariste. La laïcité est, faut-il le rappeler, au cœur de la République car, comme l'a précisé Jean-Louis Bianco lors de son audition pour les états généraux, « elle contribue à construire la citoyenneté ». Il ne faut pas nier qu'il existe aujourd'hui des problèmes dans la société française. C'est à ces défis qu'il nous faut répondre, il nous faut aussi préciser les contours de cet espace partagé, ces lieux où chacun vit, travaille, circule, etc... là où des tensions existent, discriminent, excluent. Voici le sens et l'orientation que je souhaite donner au travail que je vais mener. Il faut par ailleurs écouter discuter pour enrichir le corpus idéologique ; j'irai à la rencontre des acteurs qui se sont emparés de ce principe pour le faire vivre et surtout le partager.

Propos recueillis par Philippe Foussier

Luc Carvounas : « Défendre fermement la laïcité émancipatrice »



Sénateur du Val-de-Marne, maire d'Alfortville, Luc Carvounas est secrétaire national du PS aux relations extérieures. Contributeur aux états généraux des socialistes sur ce thème, il y a insisté sur la dimension émancipatrice de la laïcité

Communes de France. Vous avez rédigé une contribution pour les états généraux des socialistes dans laquelle vous mettez en exergue la dimension émancipatrice de la laïcité. Est-ce pour contrer ceux qui, en la dévoyant, la décrivent comme "liberticide"? En quoi la laïcité nous protège-t-elle de la "tentation extrémiste" comme de "l'intimidation intégriste", comme vous les dénoncez dans votre contribution ?

Luc Carvounas. Je considère la laïcité comme le quatrième pilier fondamental de notre République, avec la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. Il me semblait donc essentiel que le Parti socialiste traite de cette question avec force dans ses états généraux.

La laïcité nous protège de la tentation extrémiste et de l'intimidation intégriste car elle est un juste équilibre entre la défense de la liberté individuelle et absolue de conscience et la régulation de l'expression des croyances dans la sphère publique, bornée strictement par nos valeurs républicaines et le respect de l'Autre. C'est bien cette articulation que nous devons défendre avec fermeté, car elle seule assure notre "vivre ensemble" collectif : c'est cela que je nomme la laïcité émancipatrice.

Vous affirmez aussi en quoi la laïcité est garante de l'égalité des droits. Pourtant, de plus en plus, fleurissent des revendications en faveur de droits différenciés, comme on l'avait vu en 2013 avec le rapport Tuot suivi de cinq rapports sur la politique de l'intégration...

Il faut être très ferme. Aucune revendication communautaire ne peut être acceptée dans la République. Admettre des droits différenciés, c'est tout simplement faire de la discrimination; or, la lutte contre les discriminations est au cœur de l'Histoire et des combats actuels de la Gauche. Il ne doit y avoir aucune ambiguïté à ce sujet.

Vous préconisez aussi la mutualisation des bonnes pratiques locales en matière de laïcité. Est-ce pour répondre au fait que les élus locaux se trouvent isolés pour répondre à des situations parfois très complexes sur le terrain ?

C'est en partie pour cela en effet. Mais je connais le courage des élus locaux, et des maires en particulier, pour ne pas céder face aux pressions de toutes natures. La mutualisation des bonnes pratiques locales doit s'adresser à des domaines bien plus larges que la laïcité. Je tiens d'ailleurs à saluer les initiatives qui ont été conduites en ce sens, notamment par mon collègue Jean Glavany, qui est l'auteur d'ouvrages très pédagogiques sur ce thème et que je recommande aux élus.

Beaucoup d'élus ont été surpris du revirement du gouvernement sur la question des parents accompagnateurs de sorties scolaires^(*), certains y voyant une forme de recul face aux pressions religieuses locales. Comment l'expliquez-vous ?

Je ne crois pas que ce soit un recul face à des pressions religieuses locales, mais peut-être une maladresse. Pour ma part, et j'ai déjà eu l'occasion de l'exprimer publiquement, je suis clairement opposé à un assouplissement des règles existantes.

Propos recueillis par Philippe Foussier

^(*) Pour la Fédération nationale des DDEN par exemple, « Les sorties scolaires font partie de l'enseignement au même titre que les cours, c'est pourquoi tous les intervenants doivent respecter cette neutralité ».

Philippe Guglielmi : « La laïcité, meilleur antidote contre le racisme »



1^{er} adjoint au maire de Romainville, conseiller régional d'Ile-de-France, Philippe Guglielmi est premier secrétaire fédéral de Seine-St-Denis et membre du bureau national du Parti socialiste. Militant laïque de longue date, il est le fondateur de l'association "Laïcité-Liberté"

Communes de France. Dans une contribution remarquée aux états généraux du Parti socialiste, vous avez qualifié la laïcité d'"Arlésienne des socialistes". Est-ce à dire qu'elle a disparu des préoccupations ou de l'horizon des socialistes ?

Philippe Guglielmi. Quelque part, oui ! Mais cela tient à l'histoire de notre Parti et à son organisation interne, en courants accoucheurs de motions. Je ne condamne pas ce système, il est autant valable que d'autres et même meilleur que ceux qui véhiculent une pensée unique. Notre problème est que nous alimentons quatre ou cinq pensées uniques à disséquer entre deux congrès, ce qui est somme toute assez peu au regard des concepts qu'il faudrait élaborer pour éclairer la société qui nous entoure. Un philosophe disait : « *Les hommes croient découvrir du sens, alors qu'ils ne font qu'en redécouvrir !* ». Le mérite des états généraux du Parti aura été de libérer la réflexion au-delà de ces limites convenues. Pendant que nous nous déchirons dans nos sections sur la ponctuation et le vocabulaire de telle ou telle contribution, la Bibliothèque François Mitterrand (le seul président de la République qui ait eu une pensée à dimension philosophique) s'enrichit chaque jour de plusieurs centaines d'ouvrages produits par des intelligences isolées. Cela devrait nous rendre modestes. Ainsi dans nos textes, beaucoup pensent qu'en citant simplement le mot laïcité, ils s'en dédouanent sans vraiment circons-

crire son relief. Mot qui, rappelons-le, doit s'employer sans adjectif, sans suffixe, sans préfixe pour bien définir l'espace de liberté absolue de conscience vers lequel le concept laïque tend.

Vous êtes un élu local et régional dans un département, la Seine St-Denis, dont la cohésion sociale nécessite peut-être plus que d'autres la concorde dont la laïcité est porteuse. Comment la promouvoir dans un contexte où elle est parfois mal comprise, tandis que certains courants la dévoient ou la caricaturent ?

Effectivement, le département de la Seine St-Denis, avec ses 170 nationalités, pourrait constituer un lieu d'étude particulièrement approprié. Surtout un lieu de mise en pratique du concept laïque, qui est fait pour rassembler sans nécessairement se ressembler. Vous noterez que je n'ai pas employé le mot de laboratoire pour qualifier mon département. C'est un mot terrible lorsque l'on parle d'êtres humains et cela nous rappelle un certain eugénisme qui a inspiré les pires théories nazies. La laïcité est le meilleur antidote contre le racisme, car elle permet le vivre ensemble sur la base de la séparation de la sphère publique et de la sphère privée. La laïcité se veut le vecteur de transformation des différences en complémentarité. On considère souvent la laïcité en contrepoint des religions, c'est une erreur car sa portée est bien plus large dans l'espace

social. Nonobstant, si la République, selon la Constitution, ne reconnaît aucun culte, elle en assure la libre pratique, en contrepartie les cultes ne doivent pas empiéter sur l'espace public.

Selon vous, quelles avancées législatives ou symboliques dans le domaine de la laïcité la gauche au pouvoir pourrait-elle mettre à son actif d'ici 2017 ?

Je crois qu'il serait à l'honneur de la gauche de légiférer pour mieux sanctuariser (laïquement bien sûr !) l'espace scolaire. La République doit refuser le communautarisme sans pour autant refuser les communautés qui ressortent à la sphère privée. La Révolution française a réussi à faire vivre ensemble des religions, des régions qui souvent ne parlaient pas la langue de celle qui vivait de l'autre côté du Rhône, de la Loire ou de la Garonne, cela grâce à l'école publique qui ne s'intéressait pas aux appartenances des enfants du peuple, à l'instar de Pasteur qui disait : « *Je ne te demande pas quelle est ta race, ta nationalité ou ta religion, mais quelle est ta souffrance !* ». La Laïcité c'est la solidarité, l'antiracisme et c'est la liberté !

Propos recueillis par Philippe Foussier

L'obsession ethnique fait polémique au Sénat

Deux sénateurs, l'une Verte, l'autre UMP, ont récemment publié un rapport sur les discriminations (n° 94) qui a provoqué de vigoureuses réactions à gauche comme à droite tant leur lecture des rapports sociaux, obnubilée par la dimension ethno- raciale et religieuse, va à l'encontre d'une approche universaliste et laïque dégagée de l'obsession pour les origines

De nombreux commentateurs l'ont relevé. Le rapport sénatorial de Jean-René Lecerf (UMP, Nord) et Esther Benbassa (Verts, Val-de-Marne) s'inscrit très clairement dans une philosophie communautariste, qui prend en compte non seulement la montée du phénomène de séparation ethnique ou religieuse à l'œuvre en France mais qui l'encourage en préconisant des mesures législatives pour l'institutionnaliser. D'autant que les deux auteurs exposent une approche de la laïcité très particulière qu'ils jugent, on s'en doute, de nature à endiguer la montée des communautarismes. Ce qui a poussé Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret) à réagir avec vigueur lors de la présentation du rapport devant la commission des lois le 5 novembre dernier: «*Je suis très mal à l'aise vis-à-vis de l'idée qu'il puisse exister des effets discriminatoires ou sectaires de la laïcité. Je considère que, dans le cas où l'on perçoit les choses ainsi, il s'agit plutôt de dévoiement de la laïcité. La laïcité a pour objet de permettre de vivre ensemble à des personnes qui ont des opinions, des croyances, des philosophies, des conceptions différentes. L'idée que la laïcité puisse constituer une discrimination ou un sectarisme me paraît contraire à la notion de laïcité*». Plusieurs mesures sont préconisées par les deux auteurs du rapport: le renforcement de l'enseignement du fait religieux, une loi sur les carrés confessionnels dans les cimetières, l'instauration de statistiques ethniques et raciales^(*) ou encore le recours collectif en justice pour des personnes s'estimant discriminées, comme cela se pratique aux États-Unis. La sénatrice Cécile Cukierman (PCF, Loire) se

montrait elle aussi circonspecte: «*Il faut prendre garde qu'un arsenal juridique protecteur et respectueux de chacun ne favorise cet entre soi et le "vivre-à-côté", plutôt que le vivre ensemble. C'est ce qui favorise la montée de l'intolérance et de phénomènes qui peuvent ensuite déboucher sur la discrimination*». Catherine Tasca (PS, Yvelines) a elle aussi critiqué l'approche très tendancieuse du rapport de ses collègues Verts et UMP: «*Il faut bien prendre garde à ne pas trop axer le débat sur les différences religieuses. Il existe beaucoup d'autres points d'entrée en matière de discriminations, comme la situation des femmes dans notre société*». Une préoccupation relayée également par Philippe Kaltenbach (PS, Hauts-de-Seine), qui déplore qu'on ne porte pas plus attention aux discriminations dans le monde du travail.

A l'encontre du "vivre ensemble"

Après des débats inhabituellement longs et assez musclés, la quasi-totalité des membres de la commission des lois du Sénat se sont démarqués de la philosophie générale du rapport, la plupart insistant sur le rappel des principes républicains comme antidote le plus efficace face aux discriminations. Ainsi Thani Mohamed Soilihi (PS, Mayotte) qui, évoquant la situation de son territoire, explique que «*nous assistons à de plus en plus de manifestations de radicalisation. Les facteurs qui expliquent ces démonstrations sont multiples. Il faut donc rappeler les principes républicains pour éviter les dérives*».



Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret

La volonté exprimée par les deux sénateurs Verts et UMP de légiférer sur les carrés confessionnels des cimetières, notamment pour institutionnaliser des "carrés musulmans", a été contrée par beaucoup de leurs collègues. Auteur d'un rapport sur le sujet il y a quelques années et exposant les nombreux risques que comporterait une loi sur le sujet, Jean-Pierre Sueur en concluait «*que la loi républicaine, qui fait que les restes humains, qu'il s'agisse d'inhumations ou d'urnes, sont les uns à côté des autres dans le cimetière de la République, avec tous les signes possibles sur chaque tombe, sur chaque caveau ou chaque colombarium, offre la meilleure solution*». Il y a en effet un certain paradoxe à prôner sans cesse le «*vivre ensemble*» et à favoriser avec autant de force le «*mourir séparé*»...

Philippe Foussier

^(*)Lire sur ce point "Statistiques ethniques: le vrai débat", par le démographe Hervé Le Bras, Fondation Jean-Jaurès, 100 p., 6 €

Etats généraux du PS : une nouvelle identité socialiste

Après trois mois de contributions, de débats et d'échanges dans les fédérations, le rassemblement national des états généraux du 6 décembre a clôt le processus de réflexion sur l'identité socialiste engagé par le premier secrétaire lors de l'université d'été de La Rochelle. Avec 5 634 contributions recueillies et 1 500 évènements organisés dans toute la France, la charte des socialistes pour le progrès humain a été adoptée par les militants à 78,48%, avec une participation de 32,5%

Guillaume Bachelay, secrétaire national à la coordination, a insisté sur trois éléments majeurs mis en évidence par les différentes contributions, en ouverture de cette journée: « *l'urgence écologique et l'éco-socialisme* », qui deviennent avec cette charte un véritable pilier de la doctrine socialiste, la nécessité de « *bâtir un nouveau modèle de croissance* », plus qualitatif, qui permette de réduire les inégalités sociales « *grâce à une puissance publique active* », et enfin la démocratie, en affirmant notamment la « *République sociale et laïque* ».

Ces trois piliers ont ensuite été abordés lors des tables-rondes réunissant des élus, militants, mais aussi des chercheurs et des membres de la société civile, venus débattre et échanger sur le socialisme du XXI^e siècle. Cette journée riche a ainsi permis de parcourir l'ensemble des problématiques prises en compte par la charte des socialistes: la nécessité d'une alter Europe, le rôle de la puissance publique, l'État protecteur, l'éducation, l'humain dans la mondialisation, la société du bien vivre, la démocratie (avec notamment la demande « *d'un véritable statut de l'élu* »).

Un projet de société comme identité

Lors de son discours de clôture, Jean-Christophe Cambadélis a remercié l'ensemble des acteurs ayant participé aux États généraux et salué un « *processus inédit, ouvert, militant, démocratique, riche, fondamental* ». Le premier secrétaire du PS a rappelé d'où est venue cette nécessité de réfléchir sur nos valeurs, de marquer « *le retour de notre projet de société comme identité* »: le déclinisme ambiant, le mythe du « *grand remplacement* » porté par le bloc réactionnaire. Saluant le débat, « *socle de l'unité* » sans lequel la victoire n'est pas possible, Jean-Christophe Cambadélis a appelé au rassemblement des forces de gauche autour de cette charte qui met en avant



des valeurs qui constituent « *un territoire commun avec nos partenaires* ». Ainsi, la revendication d'un éco-socialisme est l'un des éléments majeurs de ce texte pour le premier secrétaire, qui affirme avec force: « *Celui qui n'accepte pas la rupture avec le désordre écologique, (...) celui-là, je le dis, il ne peut pas être adhérent du Parti socialiste* ». Le premier secrétaire a également insisté sur « *l'exigence d'une mondialisation humaine* » affirmée par les différentes contributions des socialistes, qui devra passer par des mesures adoptées tant au niveau national qu'au niveau européen.

Jean-Christophe Cambadélis a ensuite dénoncé « *l'hégémonie culturelle du bloc réactionnaire anti-républicain* », dont les représentants souhaitent mettre à mal notre modèle social et républicain, tant par le projet thatcherien porté par la droite que par le souverainisme xénophobe voulu par l'extrême-droite.

Les prochaines étapes sont désormais connues: un conseil national consacré à la modernisation organisationnelle du PS qui se tient cette semaine, le rassemblement des secrétaires de section qui traitera de la fracture territoriale et de la définition de notre programme pour les départementales et les régionales à la fin du mois de janvier, avant le Congrès de juin, que Jean-Christophe Cambadélis souhaite « *utile au Parti socialiste et utile à la France* ».

Yohan Letertre

Égalité et liberté de conscience



Annick Morizio est vice-présidente du Conseil général de la Haute-Vienne et députée suppléante de la deuxième circonscription. Chargée de la jeunesse et de la culture, elle attache une importance particulière à la promotion de la laïcité

Annick Morizio fait partie de ces militants qui n'arrivent pas à dater précisément leur engagement: il est de toujours. Elle a baigné dans une famille à l'identité politique bien trempée. Bien que ses parents n'aient jamais pris la décision de s'impliquer publiquement dans la vie politique, deux de ses aïeux, un grand-oncle et un grand cousin, ont été maires durant plus de 30 ans: «*Ils ont marqué ma vie*», déclare-t-elle. Afin de perpétuer l'engagement familial, en 2014 elle conduit la liste socialiste aux élections municipales de Condat-sur-Vienne, là où son grand-oncle a occupé le fauteuil de maire. La combinaison d'un climat politique local compliqué avec le maire sortant et d'un climat national hostile au PS a eu raison de la victoire mais elle devient conseillère municipale d'opposition.

Un apprentissage sur le terrain

«*Mon cheminement vers la politique a commencé par l'engagement associatif*», confie Annick Morizio. Cette mère de deux enfants a été la présidente de la section FCPE de l'école primaire et du collège fréquentés par ses enfants. Sa première expérience de campagne électorale remonte à 2004. Lorsque Jean-Paul Denanot lui propose de participer à l'élection régionale pour la circonscription de la Haute-Vienne, elle se sent prête à relever ce défi. Tout d'abord dans la mouvance écologiste, des désaccords locaux l'ont conduite à adhérer au PS la même année. «*Cette expérience fut pour moi un apprentissage bénéfique de la campagne de terrain avec le tractage et le porte-à-porte. Même si je n'ai pas eu la possibilité d'être élue, être sur la liste m'a permis de me mettre le pied à l'étrier*», ajoute Annick Morizio. En 2008, elle est sollicitée pour être cette fois la candidate à l'élection

pour le canton de Limoges-Condat. Élue, elle devient déléguée à la culture. En 2011, elle obtient la 7^e vice-présidence du Conseil général, chargée de la culture, de l'enfance et de la solidarité. À ce titre, elle est présidente du Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane qui selon elle «*joue un rôle majeur dans l'élaboration de la conscience citoyenne de la jeunesse*». Elle est aussi suppléante de Daniel Boisserie, député de la deuxième circonscription de la Haute-Vienne.

Laïcité et liberté des femmes

Femme d'engagement, elle allie son devoir d'élue et son activité professionnelle de diététicienne-nutritionniste à temps partiel au CHU de Limoges. À la fois dans ses activités politiques et professionnelles, Annick Morizio constate quotidiennement des atteintes faites à la laïcité et à la liberté des femmes, deux valeurs étroitement liées: «*Les religions sont souvent le symbole de l'inégalité des femmes par rapport aux hommes. En tant que femme politique, je ressens cette tentation de certains d'empêcher la jeunesse de grandir sereinement*». Elle déplore la trop grande part de la religion dans des espaces où elle ne devrait pas être ainsi que la mainmise de l'homme sur la femme, notamment à l'hôpital ou certaines femmes, sous la contrainte de leurs maris, sont obligées de refuser un régime alimentaire: cela va à l'encontre des soins apportés à la patiente. Dans le milieu médical, les atteintes à la laïcité se multiplient. «*Promouvoir le principe de laïcité est devenu fondamental, c'est protéger les plus faibles de la pression des religions, c'est promouvoir la liberté de chacun et la paix entre tous*», conclut Annick Morizio.

Julien Bossu



Vous venez d'être élu ! Communes

DÉPARTEMENTS & RÉGIONS de France

l'outil indispensable à votre service
pour vous informer

BULLETIN D'ABONNEMENT
une année pour 120 € HT



LE TRIMESTRIEL



LA NEWSLETTER



DES HORS SÉRIES

Collectivité ou organisme _____

Nom - Prénom _____

Fonction _____

Adresse _____

Adresse électronique _____

Nombre d'abonnements _____

(joindre la liste et les coordonnées postales et mails des destinataires)

Chaque élu peut demander la prise en charge notamment par sa collectivité de son abonnement au titre de la formation des élus.

Règlement par chèque à l'ordre de :

Communes de France, 8 bis, rue de Solférino 75007 Paris

Mandat administratif : BFCC PARIS AGENCE DE COURCELLES 42559-00001-51000012960-40

Signature, date
et cachet de la collectivité



Communes

DÉPARTEMENTS & RÉGIONS de France

Bon de commande au numéro



Collectivité ou organisme _____

Nom - Prénom _____

Fonction _____

Adresse _____

Adresse électronique _____



Je souhaite commander les trimestriels numéros:
(au prix de 25€ le numéro)

T1
 T2
 T3
 T4
 T5
 T6
 T7
 T8
 T9
 T10-11
 T12
 T13
 T14-15
 Hors série n°1

_____ x 25 = _____ €



Les élus peuvent demander la prise en charge de cet abonnement au titre de la formation des élus.

Règlement par chèque à l'ordre de:
Communes de France, 8 bis, rue de Solférino 75007 Paris
Mandat administratif: BFCC PARIS AGENCE DE COURCELLES 42559-00001-51000012960-40

Communes de France 8 bis, rue de Solférino 75007 Paris
Tél. 01 42 81 41 36 - Fax. 01 48 74 00 78
mail. contact@maisondeselus.fr

Signature, date
et cachet de la collectivité

la maison des élus

à votre service

www.maisondeselus.fr



facebook/lamaisondeselus



@maisondeselus



Lieu d'information et de coordination, la FNE SR est une force de négociation au service de ses adhérents, un trait d'union entre les collectivités territoriales, le Parti socialiste, les groupes parlementaires et les pouvoirs publics



Condorcet Formation est l'organisme de formation des élus socialistes et républicains, capable d'intervenir dans tous les domaines de l'action publique auxquels sont confrontés les élus : finances, emploi, culture, aménagement, environnement, santé, numérique et nouvelles technologies, enfance, communication et développement personnel, etc...



Depuis 1959, **Communes de France** est le vecteur privilégié des échanges entre élus socialistes et républicains.

Un an
d'abonnement
120 € HT



LE TRIMESTRIEL



LA LETTRE ÉLECTRONIQUE
HEBDOMADAIRE



DES HORS SÉRIES

Maison des élus - FNE SR - Condorcet Formation - Communes de France

8 bis rue de Solférino - 75007 Paris - Tél. 01 53 20 46 36 - contact@maisondeselus.fr